



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

ANG 5 AM 10 11

GREFFIER DU SENAT

Monsieur Charles Robert Greffier du Sénat et greffier des Parlements Le Sénat du Canada Édifice du Centre, pièce 185-S Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Monsieur,

En vertu du Règlement 12-24(3) du Sénat, vous trouverez ci-joint pour dépôt au Sénat, deux copies, dans les deux langues officielles, de la réponse du gouvernement au deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, intitulé *Obésité au Canada : Une approche pansociétale pour un Canada en meilleure santé*, présenté au Sénat le 1er mars 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Hon. Jane Philpott, C.P., députée

Pièces jointes



Monsieur Kelvin K. Ogilvie Président, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie Le Sénat du Canada Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Monsieur le Président,

En vertu du Règlement 12-24(1) du Sénat du Canada, ma collègue, la ministre des Sports et des Personnes handicapées et moi-même avons le plaisir de répondre, au nom du gouvernement, au deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (le Comité), intitulé *Obésité au Canada : Une approche pansociétale pour un Canada en meilleure santé* (le rapport), présenté au Sénat le 1^{er} mars 2016.

Notre gouvernement félicite les membres du Comité, ainsi que les nombreux témoins qui s'y sont adressés, de leurs points de vue utiles et de leur engagement à s'attaquer à l'obésité et à aider les Canadiens à atteindre et à conserver un poids plus sain.

Comme le mentionne le rapport, il y a eu de nombreux développements depuis que les derniers témoins ont comparu devant le Comité dans le cadre de cette étude, en juin 2015, relativement aux recommandations du Comité. Afin que le choix le plus sain soit le plus facile à faire, le gouvernement a adopté un programme ambitieux en faveur de modes de vie sains, comme l'indique la lettre de mandat d'un certain nombre de ministres et le budget de 2016.

Notre gouvernement approuve, en principe, les recommandations du Comité. Bien que notre gouvernement constate que des mesures doivent être prises à tous les niveaux, certains secteurs visés relèvent de la compétence provinciale ou territoriale (p. ex., l'exercice de la médecine, les garderies et les programmes scolaires). Toutefois, nous demeurons déterminés à collaborer avec nos homologues provinciaux et territoriaux afin que nos efforts soient complémentaires.

La réponse de notre gouvernement est regroupée selon quatre thèmes (saine alimentation; mesures réglementaires, fiscales et financières; activité physique et mode de vie actif; approches plurisectorielles) et elle témoigne de l'engagement du gouvernement à aider les Canadiens à adopter des modes de vie plus sains.



Thème 1 : Alimentation saine – Améliorer les environnements alimentaires afin que les choix sains soient les plus faciles à faire

En tant que ministre de la Santé, ma lettre de mandat que j'ai reçue en novembre 2015 comprend un engagement à imposer des restrictions sur la publicité commerciale de boissons et d'aliments mauvais pour la santé destinée aux enfants, à éliminer les gras trans de production industrielle, à réduire le sodium dans les aliments transformés et à améliorer les étiquettes des aliments afin qu'elles contiennent des renseignements sur les sucres. De plus, la ministre des Affaires autochtones et du Nord et moi avons reçu le mandat de mettre à jour et d'élargir le programme Nutrition Nord Canada à l'intention des collectivités nordiques. Le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a également reçu le mandat d'élaborer une politique alimentaire qui fait la promotion d'un mode de vie sain et de la salubrité des aliments en mettant sur la table des Canadiens un plus grand nombre d'aliments sains de grande qualité.

Afin d'améliorer l'environnement alimentaire et de promouvoir et de faciliter les choix d'aliments plus sains, Santé Canada va élaborer une approche pour manger sainement. Cette initiative contribuera à lutter contre l'obésité au moyen d'interventions fondées sur des données probantes utilisant les différents leviers de politiques à notre disposition.

Le gouvernement partage l'avis du Comité voulant qu'une saine alimentation est une priorité. Santé Canada est en train de finaliser un examen de données probantes sur lesquelles reposent les conseils actuels aux Canadiens, y compris la façon dont le Guide alimentaire est utilisé par les professionnels de la santé, les éducateurs et les consommateurs. L'examen de ces données aidera le Ministère à déterminer les mesures nécessaires pour aider les Canadiens à faire des choix santé en matière d'alimentation. Santé Canada communiquera publiquement les résultats de l'examen des données plus tard cette année.

Le Comité a formulé bon nombre de recommandations au gouvernement visant à rendre les renseignements nutritionnels sur les emballages d'aliments plus faciles à comprendre pour les consommateurs. Le gouvernement est d'accord avec cet objectif et, à cet effet, il envisage plusieurs modifications au *Règlement sur l'étiquetage nutritionnel*, notamment l'exigence que les portions d'aliments préemballés soient plus uniformes et plus représentatives de la quantité d'aliments habituellement consommés dans un repas et l'ajout d'une note au bas du tableau des valeurs nutritionnelles afin d'aider les consommateurs à comprendre l'utilisation des valeurs quotidiennes. Outre les modifications apportées au Règlement, mes fonctionnaires continueront de chercher des façons novatrices de s'assurer que les Canadiens aient l'information nutritionnelle dont ils ont besoin pour faire des choix alimentaires sains.

Il faut accroître la sensibilisation à la saine alimentation. Santé Canada a lancé « Mangez bien », une campagne de sensibilisation du public sur deux ans (2012-2014) à l'intention des parents Canadiens et des éducateurs auprès d'enfants de 2 à 12 ans axée, notamment, sur l'amélioration des compétences alimentaires et la réduction du sodium. Les produits pédagogiques de Santé Canada et les communications continues visent à favoriser la diffusion de messages simplifiés sur la saine alimentation encourageant les Canadiens à consommer plus de fruits et de légumes et à préparer des repas sains.

Santé Canada étudiera avec les provinces et les territoires le meilleur moyen d'appliquer la disposition sur les renseignements nutritionnels dans les restaurants et les établissements de services alimentaires.

Conformément aux recommandations du rapport, le gouvernement prend des mesures sur le programme Nutrition Nord Canada. Comme l'indique notre lettre de mandat respective, la ministre des Affaires autochtones et du Nord et moi avons reçu la directive de mettre à jour et d'élargir ce programme, de concert avec les collectivités nordiques. De plus, le budget de 2016 a proposé de fournir 64,5 millions \$ sur cinq ans, dès 2016-2017, puis 13,8 millions \$ par année pour élargir le programme Nutrition Nord Canada afin qu'il appuie toutes les collectivités nordiques isolées.

Trois des cinq recommandations formulées par le vérificateur général sur le programme Nutrition Nord Canada ont été réalisées en 2014-2015 : examiner les exigences des ententes de contribution afin que les détaillants donnent toute l'information sur les produits admissibles, notamment les marges de profit actuelles et les marges de profit au fil des ans; préciser les exigences entourant les examens de la conformité et faire un suivi de la mise en œuvre des recommandations; mettre à jour la Stratégie de mesure du rendement. Les deux autres recommandations sont en voie de réalisation : revoir les critères d'admissibilité des collectivités et prendre en considération toutes les mesures lors de la mise en œuvre de la stratégie de limitation des coûts. En 2015-2016, le programme Nutrition Nord Canada a réalisé un examen détaillé de toutes les collectivités nordiques isolées afin de mieux comprendre leurs difficultés d'accès à des denrées périssables en raison de l'isolement. L'examen a porté sur les collectivités isolées dans trois territoires et sept provinces et, notamment, sur leur accès à environ 30 centres d'approvisionnement durant l'année. Un modèle et des critères communs ont été établis de sorte à faciliter la comparaison des données recueillies, tels que : les données démographiques, le nombre de marchés d'alimentation et la durée d'isolement pour chaque collectivité à l'étude. Afin de favoriser la transparence, les profils des collectivités sont publiés sur le site Web du programme Nutrition Nord Canada.

Thème 2 : Mesures réglementaires, fiscales et financières - Utilisation de divers de leviers pour promouvoir des modes de vie plus sains

L'obésité est complexe et peut être causée par un certain nombre de facteurs contributifs comme les antécédents familiaux, les choix de mode de vie et l'environnement. La lutte contre l'obésité, par conséquent, exige une approche à plusieurs volets impliquant de nombreux secteurs et à l'aide d'une variété d'outils. Les gouvernements ont un certain nombre d'outils qu'ils peuvent utiliser pour contribuer à la réduction de l'obésité, y compris la réglementation, la fiscalité et d'autres mesures fiscales.

Les mesures fiscales proposées sont évaluées pour leur efficacité à atteindre un objectif de politique, juridique et leurs répercussions financières plus large, leur effet sur le régime fiscal, ainsi que leurs répercussions possibles sur les différentes communautés. Comme l'a fait remarquer le comité, des articles d'épicerie de base comme les fruits, les légumes, le lait et les œufs ne sont pas imposées en vertu de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH). Toutefois, en général, les articles préparés prêts-àmanger qui nécessitent peu ou pas de préparation à la maison, comme les aliments à emporter, les boissons gazeuses, les grignotines, les confiseries et autres sont taxables.

Le gouvernement reconnaît la recommandation du comité pour évaluer les options pour l'utilisation de la fiscalité pour accroître l'accès à des aliments sains et de décourager la surconsommation de boissons sucrées/édulcorées, de même que les boissons contenant des édulcorants de synthèse et continuera de suivre de près les nouveaux éléments de preuve sur l'efficacité de ces mesures.

Dans le cadre des efforts du gouvernement en vue de simplifier le code fiscal et mieux offrir de l'aide aux familles qui en ont le plus besoin, le budget de l'année 2016 proposé d'éliminer progressivement le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Pour régler le coût élevé de l'éducation des enfants, y compris le soutien de l'activité physique, le budget de l'année 2016 a proposé de remplacer l'actuel de prestations pour enfants complexe avec une nouvelle prestation pour enfants. La prestation est conçu afin qu'il soit plus facile pour les familles à faible revenu et à revenu moyen de se payer les choses qui donner à leurs enfants une bonne qualité de vie, comme un endroit sûr où vivre, des aliments sains, et l'accès à des activités récréatives et culturelles. Afin d'aider les Canadiens à avoir accès à ces avantages, le budget de l'année 2016 comprend également un financement continu pour permettre à l'Agence du revenu du Canada pour étendre la couverture du Programme communautaire des bénévoles

en matière d'impôt. En outre, l'Agence du revenu du Canada renouvellera son accent sur le service à la clientèle de façon proactive en communiquant avec les personnes qui ont le droit de le faire, mais qui ne reçoivent pas de prestations fiscales.

Comme il a été mentionné précédemment, le gouvernement a l'intention de présenter des règlements pour aider à faire le choix sain le choix facile par l'amélioration de l'étiquetage sur l'emballage des aliments afin que les consommateurs Canadiens puissent mieux comprendre l'information nutritionnelle. En ce qui a trait à l'allégation relative à la santé, le gouvernement a déjà mis en œuvre des règlements concernant l'utilisation des allégations relatives à la teneur nutritive et allégations relatives à la santé. À l'heure actuelle, les critères pour l'utilisation des allégations relatives à la teneur nutritive sont prescrites dans le *Règlement sur les aliments et drogues*, Santé Canada a l'intention d'entreprendre un examen de la politique et du cadre réglementaire pour les allégations relatives à la teneur nutritive et allégations relatives à la santé dans le cadre de son plan de modernisation de la réglementation plus large.

Thème 3 : Activité physique/mode de vie actif – Aider les Canadiens à adopter des modes de vie plus sains et plus actifs

L'activité physique, y compris la participation à des sports, fait partie intégrante d'une vie saine.

Compte tenu de la complexité des facteurs qui contribuent à l'obésité, des partenariats multisectoriels sont essentiels à nos efforts pour s'attaquer à ce problème. C'est pour cette raison que le gouvernement s'est associé à plusieurs organisations qui partagent l'objectif de promotion de l'activité physique et de modes de vie actifs. Ce qui inclus la collaboration avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec une vaste gamme d'organismes, y compris les organismes de bienfaisance Canadian Tire JumpStart la Fondation Bon départ de Canadian Tire, Right to Play, Le Grand défi, SportJeunesse Canada, ParticipACTION, Olympiques spéciaux Canada et Le sport c'est pour la vie. Des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires promeuvent les activités sportives locales auprès de populations sous-représentées, telles que les Autochtones, les personnes handicapées, les femmes et les enfants, à préconiser des modes de vie plus sains. Par exemple, le gouvernement finance et appuie les collectivités autochtones aux fins de programmes et de services communautaires et culturellement pertinents qui promeuvent la saine alimentation, l'activité physique et l'accès à des aliments sains, l'acquisition de compétences communautaires et la création d'environnements positifs, et qui encouragent les partenariats.

Le gouvernement est d'accord avec le Comité concernant la reconnaissance de l'important rôle de ParticipACTION dans la promotion de l'activité physique au Canada par le biais de beaucoup d'initiatives, notamment Canada actif 20/20, une stratégie sur l'activité physique et un programme de changement. Depuis le renouvellement de l'organisme, en 2006-2007, le gouvernement lui a versé plus de 40 millions \$ pour financer des initiatives et des messages sur les modes de vie actifs. Cela comprend un financement de base de Sport Canada et de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) pour appuyer des projets sur les modes de vie sains. Ces projets inclus le Projet Vive l'activité physique RBC, un partenariat entre ParticipACTION, la Banque Royale du Canada et la Fondation McConnell, ainsi que HOPonBOUGE avec ParticipACTION, un partenariat entre ParticipACTION, Public inc., le Dr Mike Evans/Evans Health Lab, l'Hôpital St. Michael's, l'Université de Toronto et d'autres organismes du secteur privé. De plus. le ministère de Patrimoine canadien finance Canada 150 Playlist de ParticipACTION, une initiative de mobilisation novatrice qui soulignera le 150^e anniversaire du Canada en invitant les Canadiens à participer à 150 sports et activités physiques en 2017. Les Canadiens pourront suivre leur participation en ligne à un plus grand nombre d'activités possible.

Notre gouvernement est aussi d'accord avec la conclusion du Comité que les investissements dans l'infrastructure peuvent nettement encourager les Canadiens à adopter des modes de vie sains et actifs. Aussi le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités et la ministre des Sports et des Personnes handicapées ont été instruits dans leur lettre de mandat respective de soutenir la construction d'une infrastructure récréative. De plus, le budget de 2016 a annoncé un investissement de 150 millions \$ sur deux ans et l'élargissement de l'admissibilité aux programmes d'infrastructure pour comprendre des projets sportifs et récréatifs. Également, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaborent avec plusieurs partenaires dont, notamment, la Fédération canadienne des municipalités et l'Institut canadien des urbanistes, afin de trouver différentes façons d'améliorer davantage l'infrastructure sportive et récréative.

Le nouveau Fonds Chantiers Canada a récemment été modifiée pour inclure une catégorie récréative et le nouveau Fonds d'Infrastructure du Transport en Commun permet de financer des projets de transport actif à être considérés pour du financement entre le 1er avril, 2016 et le 31 mars, 2018. De plus, le gouvernement investit jusqu'à 3 millions de dollars dans la ville hôte des Jeux du Canada pour la rénovation et la construction d'installations sportives pour la tenue des Jeux et qui sont léguées pour l'usage de la collectivité. Le gouvernement a aussi proposé un investissement de 1,2 milliard de dollars, au cours des cinq prochaines années, à l'appui de l'infrastructure sociale dans les communautés

autochtones et les collectivités du Nord. Le gouvernement a établi un plan visant à identifier les investissements futurs dans l'infrastructure sociale qui inclut une consultation des intervenants.

Comme l'a indiqué le rapport, les campagnes de sensibilisation du public et les « journées de la santé » sont nombreuses et importantes, notamment la Journée nationale de la santé et de la condition physique, la semaine Ma vie en santé, la Journée du sport et des campagnes de sensibilisation à diverses maladies chroniques. Le gouvernement reconnaît l'importance de ces campagnes et il continuera à les soutenir. Afin de bonifier ces efforts et de maintenir la sensibilisation de modes de vie sains, le gouvernement diffuse aussi des renseignements sur la promotion de la santé tout au long de l'année en tirant parti de la technologie, ainsi que des compétences et du rayonnement des partenaires des secteurs public et privé au sein du secteur de la santé et au-delà. Par exemple, l'ASPC appuie les *Carottes bonis*, une plateforme nationale visant à encourager l'adoption de modes de vie sains afin de récompenser les Canadiens qui participent à des activités saines et qui font des choix sains pouvant être mesurés de façon tangible.

Thème 4 : Approches plurisectorielles – Accroître les répercussions en mobilisant plusieurs secteurs

Le gouvernement est de l'avis du Comité que la lutte contre l'obésité exige des initiatives nationales. Plusieurs cadres pancanadiens conjoints et/ou complémentaires existent déjà et pourraient être optimisés pour promouvoir des initiatives dans de nombreux secteurs, notamment, Freiner l'obésité juvénile : Cadre d'action fédéral, provincial et territorial pour la promotion du poids santé; la Politique canadienne du sport; Cadre stratégique 2015 : Sur la voie du bien-être; et Canada actif 20/20. Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du sport, de l'activité physique et des loisirs élaborent également un cadre sur l'activité physique afin d'aider à orienter les initiatives de collaboration dans le secteur de l'activité physique.

À l'échelle fédérale, *le Programme de partenariats plurisectoriels* de l'ASPC finance l'amélioration des résultats de santé en s'attaquant aux facteurs de risque courants (surpoids, obésité, inactivité physique, mauvaise alimentation et tabagisme) qui sous-tendent les principales maladies chroniques (p. ex. le diabète de type 2, le cancer et les maladies cardiovasculaires). L'ASPC investit environ 20 millions \$ par année afin d'établir des approches novatrices et des partenariats visant à accroître les effets, la portée et le potentiel de durabilité de nouvelles initiatives au-delà du financement fédéral. L'Agence continue par ailleurs à chercher des façons stimulantes de moderniser ses fonctions de collecte de données et de maximiser les effets de ses activités dans ce domaine.

L'ASPC continuera de collaborer avec des entreprises dont, notamment, RBC, Canadian Tire, Reebok Canada, la Ligue canadienne de football, la Financière Sun Life, The Running Room, la fondation Maple Leafs Sports and Entertainment et bien d'autres, car, comme le souligne le Comité, une approche pansociétale s'impose pour un Canada plus en santé. Jusqu'à présent, le gouvernement a permis de mobiliser plus de 34 millions \$ du secteur privé, les fonds ainsi optimisé permettront l'optimisation des ressources pour élaborer des projets de plus grande envergure (jusqu'à 10 millions \$ et des fonds de contrepartie du secteur privé), pendant de plus longues périodes (jusqu'à cinq ans) et avec un rayonnement supérieur. Du point de vue des impacts, l'analyse du rendement social du capital investi (RSCI) a démontré que pour chaque dollar investi dans le cadre de cette approche, l'ASPC a un rendement de 2,50 \$ en retour. Pour certaines initiatives, le rendement sur capital investi a atteint un rapport de 6 pour 1.

Le gouvernement investit également, par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), 35 millions \$ en moyenne par année pour la recherche sur l'obésité. Les IRSC financent diverses recherches sur l'obésité et le poids santé par des études scientifiques classiques et des études sur la santé des populations, y compris des recherches sur les facteurs de risque de l'obésité, la prévention de l'obésité durant l'enfance et les complications découlant de l'obésité, comme le diabète. Les données produites par ces recherches aident à déterminer les interventions et les stratégies de prévention les plus efficaces pour réduire les taux d'obésité au Canada.

La Politique canadienne du sport de 2012, que mettent en œuvre actuellement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, vise à s'attaquer à de nombreux défis, notamment l'obésité, l'inactivité physique et les problèmes de santé connexes en établissant une orientation pour les gouvernements, les institutions et les organisations qui s'engagent à promouvoir les effets du sport sur les personnes, les collectivités et la société de 2012 à 2022. Il a été déterminé que les liens et les partenariats sont les plus importants indicateurs de réussite de la Politique canadienne du sport de 2012.

Le gouvernement contribue aux approches et aux initiatives internationales qui appuient les efforts de lutte contre l'obésité. Par exemple, le Canada participe aux initiatives mondiales et régionales appuyant les progrès et bonifiant les réalisations découlant de l'adoption, en 2011, de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles; il a appuyé l'adoption du Plan d'action mondial 2013-2020 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles; et il appuie les travaux du Mécanisme mondial de coordination pour la lutte contre les maladies

non transmissibles de l'OMS. Le Canada a également participé aux travaux de la Commission de l'OMS sur les moyens de mettre fin à l'obésité chez les enfants.

Il faut adopter des approches plurisectorielles touchant tous les segments de la société afin de répondre à des questions sociales complexes, y compris l'augmentation du niveau d'activité physique chez les Canadiens. Le gouvernement du Canada, grâce à une mobilisation active et à des partenariats avec le secteur privé, le secteur caritatif, des organisations extérieures au secteur de la santé et d'autres ordres de gouvernement, est déterminé à promouvoir et à encourager l'activité physique chez les Canadiens afin de les aider à adopter des modes de vie plus sains.

Conclusion

Les Canadiens valorisent leur santé. Les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, de concert avec de nombreux partenaires, ont pris des mesures importantes afin d'encourager un poids santé et de s'attaquer à l'obésité au Canada. Ensemble, ces initiatives ont mis en place les éléments de base nécessaires pour atteindre nos objectifs collectifs. Nous reconnaissons que cet effort est de longue haleine et que les gouvernements jouent un rôle de chef de file dans le soutien de la santé des Canadiens.

Le gouvernement remercie le Comité sénatorial pour son travail concernant cet important enjeu de santé publique. Nous jugeons que cette réponse témoigne de la détermination du gouvernement à lutter activement contre l'obésité au Canada et à aider les Canadiens à adopter des modes de vie plus sains.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'honorable Jane Philpott, C.P., députée

Ministre de la Santé

L'honorable Carla Qualtrough, C.P., députée Ministre des Sports et des Personnes handicapées